



Arignac

Bulletin municipal – Juillet 2021

Le mot du Maire

Les 20 et 27 juin derniers avaient lieu les élections des Conseillers départementaux et régionaux.

Je tiens à remercier très vivement les Arignacois qui, à plus de 89%, ont opté, comme la majorité des électeurs du canton, pour le changement que je leur proposais avec ma colistière Joëlle Eychenne.

Philippe Pujol

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 10.12.2020

Désignation des délégués pour la Commission de Révision des Listes Electorales

Suite aux Elections Municipales de Mars 2020 la Commission de Contrôle des Listes Electorales doit être renouvelée.

Elle est composée de six membres (*Titulaires et Suppléants*) :

- Deux Délégués Conseillers Municipaux,
- Deux Délégués de l'Administration
- et Deux Délégués du Tribunal Judiciaire.

Le Maire expose au Conseil qu'il est nécessaire de désigner les deux délégués du Conseil Municipal.

Est désignée comme Délégué Titulaire : Mme Adeline BIGEL.

Est désigné comme Délégué Suppléant : M. Thierry ROUCH.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.



Œuvre de l'artiste peintre Daniel DUNAC

Travaux Abattage acacias Salle des fêtes

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que derrière la Salle des Fêtes plusieurs « bouquets » d'acacias doivent être abattus pour des raisons de sécurité.

Ces arbres se situent sur des parcelles privées mais tombent sur des parcelles publiques.

Au vu de la situation dangereuse et délicate, les propriétaires qui s'avèrent être des personnes âgées et seules sont venues solliciter l'aide de la Mairie.

Ce chantier n'étant pas accessible par nacelle, les agents techniques municipaux ne peuvent donc pas intervenir. Il a été convenu avec les propriétaires d'engager une entreprise pour réaliser ces travaux.

La SARL ACTE nous a transmis un devis de 1 010,00 € TTC.

Après débat, il est proposé de se répartir la prise en charge de cette facture à savoir :

- 60 % par la Commune
- 40 % par les Propriétaires

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

- Facturation de travaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Employés Communaux sont amenés, exceptionnellement, à exécuter quelques petits travaux pour le compte de tiers (nettoyage, débroussaillage, etc). En conséquence, il demande de fixer un prix horaire comprenant la rémunération de l'agent et le dédommagement pour l'utilisation de l'outillage mécanique.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'établir un tarif horaire de 20 €.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

- Décision Modificative Régie

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires, de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

- Mouvement de crédits à la Section de Fonctionnement entre les comptes :
 - 023, de – 10 000 €
 - 6051, de + 10 000 €
- Mouvement de crédits à la Section d'Investissement entre les comptes :
 - 2182, de – 10 000 €
 - 021, de -- 10 000 €

Le détail des articles concernés est consultable sur les documents budgétaires en mairie.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Conseil municipal du 21.01.2021

Désignation des délégués pour le groupement des régies d'électricité

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui le représentera lors des réunions du Groupement des Régies d'électricité de l'Ariège dont est membre la Régie Municipale d'Electricité d'Arignac.

Est désigné comme Délégué Titulaire M. Daniel GONCALVES

Est désigné comme Délégué Suppléant M. Gilles BRU

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Acquisition terrain Ménac / De Macedo

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Fernand DE MACEDO, s'engage à céder une partie de parcelle nécessaire à l'agrandissement de la Route de Ménac.

Le prix de cette parcelle est de 42,00 € le m² soit un total de 1 806,00 €.

Afin de régulariser administrativement cette acquisition, il y a lieu d'accomplir les actes notariés pour les parcelles suivantes :

- ☞ Parcelles A2241 et A2243.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.



Travaux Ralentisseurs : Choix de l'Entreprise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de choisir l'entreprise pour la création de deux ralentisseurs sur la Route de Foix (Phase 1 – Entrée Nord).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dossier.

M. Eric BABY, l'architecte en charge des travaux, nous a fait passer son « Rapport d'Analyses des Offres ».

Quatre entreprises ont répondu à l'Appel d'Offre :

- L'entreprise AZUARA avec un devis de 34 953,75 €
- L'entreprise RESCANIERES avec un devis de 40 207,43 €
- L'entreprise COLAS avec un devis de 40 845,00 €
- L'entreprise SOCA avec un devis de 44 232,89 €

Après consultation des 4 entreprises et l'avis du maître d'œuvre, le Conseil Municipal propose de retenir l'entreprise AZUARA pour un montant de 34 953,75 € HT.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Questions diverses

- Mandatement en investissement

Mandatement en investissement d'une facture avant le vote du Budget Communal :

- SARL DURAND – Deux Chauffe-Eaux / Presbytère : 1 388,93 € TTC

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

- Piste Accès Hameau de Ménac

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un projet de Piste est à l'étude afin de permettre aux engins de gros gabarit type Poids Lourds, Engins Agricoles, Pompier, etc d'accéder à Ménac sans passer par le centre-bourg qui s'avère être trop étroit.

L'entreprise PROJETUDE s'est rendue sur place afin d'étudier un éventuel tracé et d'estimer le coût des travaux.

De plus, une prise de rendez-vous avec l'ONF va avoir lieu afin de savoir si ce projet est réalisable et s'il existe des subventions pour alléger la participation financière de la Commune.

- Travaux Zone le Béal

Compte-tenu des travaux prévus, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déposer, pour le goudronnage de la Zone du Béal, une demande de subvention Intercommunale.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Conseil municipal du 06.04.2021

Vote des Comptes de Gestions de la Commune et de la Régie Municipale d'Electricité

Il est rappelé que le Compte de Gestion correspond au rendu des comptes de la commune, par le Comptable Public à l'Ordonnateur. Le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le Compte Administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Receveur Municipal.

Après examen, le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.



Vote des Comptes Administratifs de la Commune et de la Régie Municipale d'Electricité

Préambule :

Réglementairement le Maire doit quitter la salle du Conseil et ne doit prendre part ni à la présentation ni au vote du compte administratif.

Sous la présidence de M. GALY, 1^{er} Adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine les Comptes de Gestions et les Comptes Administratifs de la Commune et de la Régie Municipale d'Electricité pour l'année 2020 qui s'établissent ainsi :

- Vote du Compte Administratif 2020 – COMMUNE

Enumération du CA 2020 par chapitres Budgétisés / Réalisés

Excédent de fonctionnement 2020 : 260 673,63 €

Déficit en investissement 2020 : - 101 231,76 €

→ Vote du Compte Administratif 2020 à l'unanimité des présents.

Pour plus d'informations voir en Mairie.

- Vote du Compte Administratif 2020 – REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE

Enumération du CA 2020 par chapitres Budgétisés / Réalisés

Excédent de fonctionnement 2020 : 288 600,65 €

Excédent en investissement 2020 : 67 442,63 €

→ Vote du Compte Administratif 2020 à l'unanimité des présents.

Pour plus d'informations voir en Mairie.

Délibérations travaux SDE09

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ariège (SDE09) va entreprendre des travaux sur la Commune :

- Dépose esthétique Basse Tension Hameau de Ménac – 2^{ème} Tranche

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2 550 €.

Dans le cadre de ces travaux, le SDE09 allège en totalité la part financière de la Commune.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

- Gainage en coordination Assainissement – Chemin de l'Inclos

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 11 160 €.

Dans le cadre de ces travaux, le SDE09 allège en totalité la part financière de la Commune.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

- Gainage en coordination Assainissement – Rue du Moulin

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 12 240 €.

Dans le cadre de ces travaux, le SDE09 allège en totalité la part financière de la Commune.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.



- Travaux de renforcement Basse Tension sur Poste Botton – 1ère Tranche

Montant total des travaux : 34 535,05€.

Participation Communale : 19 109,30 €.

Dans le cadre de ces travaux, le paiement de la participation communale sera échelonné sur 10 ans avec une annuité de 1 910,93 €.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Conseil municipal du 15.04.2021

Vote des Taxes Locales

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que compte-tenu de la réforme liée à la suppression de la Taxe d'Habitation résidence principale, le taux de la Taxe Foncière Bâti voté pour 2021 doit intégrer le taux départemental de 21,15 %.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents de ne pas augmenter les taxes communales.

Les taux applicables en 2021 seront donc :

- Taxe Foncier Bâti 40,34 %
- Taxe Foncier Non Bâti 191,04 %

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

Vote du budget prévisionnel 2021 de la commune

Présentation du Budget Prévisionnel par chapitres effectué par Mme MEHL Mélanie.

Proposition d'un budget équilibré 2021 :

- En recettes et dépenses de Fonctionnement 802 826,87 €
- En recettes et dépenses d'Investissement 772 093,49 €

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

→ **Pour plus d'informations, voir détail en Mairie**



Vote du budget prévisionnel 2020 de la régie municipale d'électricité

Présentation du Budget Prévisionnel par chapitres effectué par Mme MEHL Mélanie.

Proposition d'un budget équilibré 2021 :

- En recettes et dépenses de Fonctionnement 781 800,65 €
- En recettes et dépenses d'Investissement 267 442,63 €

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

→ **Pour plus d'informations, voir détail en Mairie**

Délibération CDD : employé communal polyvalent espaces verts

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à l'accroissement saisonnier d'activité pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

ETAT CIVIL



FELIXINE Marvin & DELORD Camille, pacsés04.02.2021
 THERY Arthur & BALLISTA Elodie, pacsés15.02.2021
 BOUCAULT Nicolas & TAVEIRA Vanessa, pacsés17.02.2021
 DESSAT Antoine & CARRIERE Christiane, mariés12.06.2021



BERTRAND Yéléna 02.12.2020
 MAROUANE Zeïna 14.01.2021



PESQUIE Jean 10.02.2021
 DORCA veuve LIMOUSIN Berthe..... 26.02.2021
 GONZALEZ Marcelle décédée..... 08.03.2021
 DURAN Marie-Thérèse23.04.2021
 PRADELLES Amédée 06.06.2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

PINHO Nuno *Lotissement Botton* Maison individuelle



Et **SAURAT**
Festival du conte
en Ariège-Pyrénées
Du 25 au 31 Juillet 2021

Présentent

Les Balades Contées du LAD

Cinq lieux, cinq Artistes, cinq Spectacles offerts

Lundi 19 Juillet à 20h30

Offert par le LAD
Ludovic Moreau et Eric Weigert
Balade Contée à Arignac
RDV place de la Mairie

Mercredi 21 Juillet 20h30

Offert par le LAD
Claire Dubé & Louise Digen
Balade Contée à Mercus
RDV à l'ancienne gare

Vendredi 23 Juillet 20h30

Offert par le LAD
Mélanie Savès
Balade Contée à Ussat
RDV à la bibliothèque de l'ancien lavoir

Mercredi 28 Juillet 10h30

Offert par le LAD
Diana Terrens
Balade Contée à Tarascon sur Ariège
RDV place Jean Jourès

Mercredi 28 Juillet à 15h30

Offert par le LAD
Les 2 Happy Ganteuses
Spectacle jeune public à Tarascon sur Ariège
RDV à la Halle aux Hommes de Terre (Place des Consuls)

Ici plus d'infos



**Inscriptions sur spectaclesetcontes.org/festival-2021/lad
ou la Bibliothèque intercommunale de Tarascon au 05 61 66 13 74**

LES BALADES CONTÉES DU LAD

Près de 80 personnes ont suivi avec plaisir la balade contée offerte à Arignac par le LAD (Lecture à la Demande) et les organisateurs du Festival du Conte de Saurat.



Vous pouvez encore accompagner plusieurs conteurs dans les villages voisins jusqu'à la fin du mois de juillet.

N'oubliez pas les gestes barrière !

PROPOSITION DE CHANGEMENT DE MUTUELLE

Vous trouverez en annexe une proposition de mutuelle à tarif intéressant, négociée par un de nos concitoyens.

Si cette proposition vous convient, le document ci-joint devra être remis en mairie avant le 31 août 2021.

FETE DU VILLAGE

Hélas, pour la deuxième année consécutive, suite aux mesures sanitaires édictées par l'Etat, le Comité des Fêtes n'a pas été en mesure d'organiser les festivités habituelles.

RAPPEL DEPÔT DES ORDURES



Ramassage des sacs jaunes :
Dépôt le lundi soir en porte à porte.

Ramassage des ordures ménagères :
Passage du camion le vendredi matin.

CHOIX D'UNE NOUVELLE MUTUELLE POUR LE VILLAGE

APRIL MIX ou AUTRE

Afin de vérifier l'intérêt de chacun des villageois intéressés pour changer ou non de mutuelle, merci de remplir ce petit formulaire et de joindre une copie des conditions de votre mutuelle actuelle en indiquant votre nom sur le contrat concerné (afin d'éviter tout mélange).

1/ Composition de la famille

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone :

Mobile :

Adulte 1 – H ou F date de naissance =

Enfant 1 – naissance =

Adulte 2 – H ou F date de naissance =

Enfant 2 – naissance =

Enfant 3 – naissance =

Enfant 4 – naissance =

Enfant 5 – naissance =

2/ Mutuelle actuelle

Nom de la mutuelle :

Mensualités payées :

Merci de fournir une copie du contrat de votre mutuelle actuelle, en y indiquant votre nom, mensualités comprises afin de vérifier s'il est ou non judicieux d'en changer.

Exemples de coûts mensuels de la mutuelle qui pourra vous être proposée : BR est la base de remboursement de la Sécurité Sociale.

Hospi N5 = 250% BR + Ch. Indiv = 85 € Soins N4 = 200% BR + optique = 350 €

Hospi N4 = 200% BR + Ch. Indiv = 70 € Soins N3 = 150% BR + optique = 275 €

Soins N2 = 125% BR + optique = 200 €

Couple de 30 ans Hospitalisation N4 – Soins courants N4 = 79,12 €/mois

01/01/1991 Hospitalisation N4 – Soins courants N3 = 61,82 €/mois

Hospitalisation N4 – Soins courants N2 = 53,48 €/mois

Hospitalisation N5 – Soins courants N2 = 61,16 €/mois

Couple de 30 ans Hospitalisation N5 – Soins courants N4 = 144,44 €/mois

01/01/1991 Hospitalisation N4 – Soins courants N4 = 131,98 €/mois

et 2 enfants 14 ans Hospitalisation N4 – Soins courants N3 = 105,12 €/mois

Couple de 60 ans Hospitalisation N5 – Soins courants N4 = 139,58 €/mois

01/01/1961 Hospitalisation N4 – Soins courants N4 = 133,30 €/mois

Hospitalisation N5 – Soins courants N3 = 118,34 €/mois

Hospitalisation N4 – Soins courants N2 = 93,84 €/mois

Quelques exemples de remboursement selon les niveaux choisis

Base de remboursement soins									
Soins médicaux		Régime général		N3		N4		N5	
		70% BR		150% BR		200% BR		250% BR	
		Coût total	Sécurité Sociale	Mutuelle	Reste à charge	Mutuelle	Reste à charge	Mutuelle	Reste à charge
Médecins	Généraliste	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	7,50 €	1,00 €	7,50 €	1,00 €
	Spécialiste	50,00 €		20,00 €	13,50 €	32,50 €	1,00 €	32,50 €	1,00 €
	Spécialiste	70,00 €		20,00 €	33,50 €	32,50 €	21,00 €	45,00 €	8,50 €
Base de remboursement soins									
Dentaire		Régime général		N3		N4		N5	
		70% BR		200% BR		250% BR		300% BR	
Couronne céramique dentoportée		500,00 €	84,00 €	156,00 €	260,00 €	216,00 €	200,00 €	276,00 €	140,00 €
Couronne en alliage non précieux		290,00 €	84,00 €	156,00 €	50,00 €	206,00 €	0	206,00 €	0
Restauration d'une dent sur 2 faces (Inlay-Onlay)		350,00 €	70,00 €	130,00 €	150,00 €	180,00 €	100,00 €	230,00 €	50,00 €
Bridge avec 2 piliers et élément intermédiaire tout métal		870,00 €	195,65 €	363,35 €	311,00 €	503,10 €	171,25 €	642,85 €	31,50 €
Bridage avec 2 piliers et élément intermédiaire tout céramo-métal		1 465,00 €	195,65 €	363,35 €	906,00 €	503,10 €	766,25 €	642,85 €	626,50 €
Base de remboursement soins									
Optique		Régime général		N3		N4		N5	
		70% BR							
Monture +1 verre simple + 1 verre complexe ou très complexe		négligeable		150,00 €		200,00 €		250,00 €	
Monture + 2 verres complexes ou très complexes				275,00 €		350,00 €		425,00 €	
Bonus fidélité après 2 ans		Sans objet		50,00 €					
Bonus fidélité après 4 ans				50,00 €					
Base de remboursement hospitalisation									
Hospitalisation		Régime général		N3		N4		N5	
		100% BR		150% BR		200% BR		250% BR	
Appendicite hopital DPTAM		900,00 €	277,22 €	138,61 €	484,17 €	277,22 €	345,56 €	415,83 €	206,95 €
Chambre particulière		80,00 €	-	55,00 €	25,00 €	70,00 €	10,00 €	85,00 €	0
Chambre particulière 30j		2 400,00 €	-	1 650,00 €	750,00 €	2 100,00 €	300,00 €	2 400,00 €	0

Merci de retourner ce questionnaire rempli au plus tard le 31 août 2021 à la Mairie d'ARIGNAC